

CROLLES

Les Centrales villageoises mises sur orbite



Les adhérents et les élus réunis pour écouter l'allocution des initiateurs de Grési 21.

Crolles

Mise sur orbite de Grési 21 Centrales Villageoises

Est-ce un projet qui est dans l'air du temps ? Répond-il aux préoccupations de tout un chacun en matière d'environnement ? Toujours est-il que le projet de création de Centrales Villageoises dans le Grésivaudan – Grési 21 – a rencontré un succès que l'on pourrait qualifier de fulgurant. Le but : développer les énergies renouvelables sur le territoire du Grésivaudan en y associant citoyens, collectivités et entreprises locales.

Samedi dernier, c'est dans le tout nouvel espace Andréa Vincent de Crolles que les 170 adhérents de "Grési 21 Centrales Villageoises" ont signé les statuts de cette SAS, les rendant actionnaires de la société. Les initiateurs de ce projet, Marc Brunello et Vincent Gay, respectivement adjoint au maire et conseiller municipal à Crolles, ont rassemblé une quarantaine de personnes qui se sont investies dans des groupes de travail pour constituer cette société locale et développer ce projet d'implantation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de particuliers et de bâtiments publics.

120 000 euros de capital

Actuellement, le capital apporté par les 170 actionnaires se monte à 120 000 euros ; 30 000 euros ont été apportés par cinq communes (Crolles, Bernin, Saint-Bernard-du-Touvet, Saint-Hilaire et Saint-Pancrasse) adhérentes à ce premier projet soutenu par ailleurs par la Communauté de communes du Grésivaudan. Ce capital permettra de lancer les emprunts pour mener à bien cette aventure. La stratégie de développement consiste à contacter les propriétaires de toit pour l'installation des panneaux, à lancer la production qui commencerait en 2017.

Une seconde phase de déploiement de "Grési 21" se met actuellement en place. Elle concerne les communes de Belledonne (Saint-Martin- d'Uriage, Revel, Saint-Jean- le-Vieux, La Combe-de-Lancey) où une première réunion d'information aura lieu le 19 mai prochain.

www.centralesvillageoises.fr (onglet le Grésivaudan) ; gresi21@centralesvillageoises.fr